Soixantième année. - N ° 179 A Vendredi 18 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2295

01 – AIN

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE

Extrait de jugement

Date : 9 septembre 2026.
Jugement d'interdiction de gérer.
921 286 530 RCS Bourg-en-Bresse.
M2F.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Activité : négoce de menuiserie alu, pvc, bois, commerce en gros et demi gros, l'installation et le façonnage de miroiterie générale, vitrerie, fermetures, couvertures de tous produits verriers..
Adresse : 230, impasse Claude Bertholet, 01960 Péronnas.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Khaif Allah Jalal et et Monsieur AMAKHCHOUN Mohammed une mesure d'interdiction de diriger, de gérer, d'administrer ou de contrôler, directement ou indirectement, soit toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, pour une durée de 10 ans pour M. KHAIF ALLAH et 2 ans pour M. AMAKHCHOUN.